

qu'elles continuent leur vie, plus pour plaindre leur ayse perdu, que pour se plaire en servitude....

.... Ainsi doncques, puis que toutes choses qui ont sentiment, deslors qu'elles l'ont, sentent le mal de la subjection, et courent aprez la liberté; puis que les bestes, qui encores sont faictes pour le service de l'homme, ne se peuvent accoustumer à servir qu'avecques protestations d'un desir contraire : quel malencontre a esté cela, qui a peu tant desnaturer l'homme, seul nay, de vray, pour vivre franchement, de luy faire perdre la souvenance de son premier estre et le desir de le reprendre ?

LE LOYAL SERVITEUR.

COMMENT LE CHEVALIER SANS PEUR QUITTA SA FAMILLE.

La messe ouye, convint laver les mains et se mettre à table, où de rechief chascun fist tresbonne chièrre ; et y servoit le bon chevalier tant sagement et honnestement, que tout homme en disoit bien. Sur la fin du disner, et après grâces dictes, le bon vieillart seigneur de Bayart commença ainsi ces parolles à toute la compagnie : « Monseigneur et messeigneurs, l'occasion pourquoy vous ay mandez est temps d'estre déclairee, car tous estes mes parents et amys, et jà voyez-vous que je suis par vieillesse si oppressé qu'il est quasi impossible que sceusse vivre deux ans. Dieu m'a donné quatre filz, desquels de chascun ay bien voulu enquérir quel train ilz veullent tenir. Et entre autres, m'a dit mon filz Pierre, qu'il veult suyvre les armes, dont il m'a fait ung singulier plaisir, car il ressemble entierement de toutes façons à mon feu seigneur de père, vostre parent ; et si de conditions il luy veult aussi bien ressembler, il est impossible qu'il ne soit en son vivant ung grant homme de bien, dont je croy que ung chascun de vous, comme mes bons parents et amys, seriez bien aises. Il m'est besoing, pour son commencement, le mettre en la maison de quelque prince ou seigneur, affin qu'il apprenne à se contenir honnestement ; et quand il sera ung peu plus grant, apprendra le train des armes. Si vous prie tant que je puis que chascun me conseille en son endroit le lieu où je le pourray mieulx loger.

« — Alors, dist l'ung des plus anciens gentilz-hommes, il faut qu'il soit envoyé au roy de France ; » ung autre dist qu'il seroit fort bien en la maison de Bourbon ; et ainsi d'ung en autre n'y eut celluy

qui n'en dist son advis. Mais l'évesque de Grenoble parla et dit : « Mon frère, vous sçavez que nous sommes en grosse amytié avecques le duc Charles de Savoye, et nous tient du nombre de ses bons serviteurs. Je crois qu'il le prendra volentiers pour ung de ses paiges. Il est à Chambery : c'est près d'ici. Si bon vous semble et à la compaignie, je le luy meneray demain au matin, après l'avoir très-bien mis en ordre et garny d'ung bas et bon petit roussin que j'ay depuis trois ou quatre jours ença recouvert du seigneur Du Riage. »

Si fut le propos de l'évesque de Grenoble tenu à bon de toute la compaignie, et mesmement dudit seigneur de Bayart, qui luy livra son filz en lui disant : « Tenez, monseigneur, je prie à Nostre Seigneur que, si bon présent en puissiez faire, qu'il vous face honneur en sa vie. »

Alors tout incontinent envoya ledit évesque à la ville querir son tailleur, auquel il manda apporter veloux, satin et autres choses nécessaires pour habiller le bon chevalier. Il vint et besogna toute la nuyt, de sorte que le lendemain matin fut tout prest. Et, après avoir desjeuné, monta sur son roussin et se présenta à toute la compaignie, qui estoit en la basse court du chasteau, tout ainsi que si on l'eust voulu présenter dès l'heure au duc de Savoye. Quand le cheval sentit si petit faix sur luy, joint aussi que le jeune enfant avoit ses esperons dont il le picquoit, commença à faire trois ou quatre saulx, de quoy la compaignie eut paour qu'il affallast le garson. Mais en lieu de ce qu'on cuydoit qu'il deust crier à l'ayde, quant il sentit le cheval si fort remuer soubz luy, d'ung gentil cueur, assuré comme ung lyon, lui donna trois ou quatre coups d'esperon et une carrière dedans ladicte basse-court; en sorte qu'il mena le cheval à la raison comme s'il eust eu trente ans. Il ne faut pas demander si le bon vieillart fut aise, et, soubzriant de joye, demanda à son filz s'il avoit point de paour, car pas n'avoit quinze jours qu'il estoit sorty de l'escolle. Lequel respondit d'un visage assuré : « Monseigneur, j'espère, à l'ayde de Dieu, devant qu'il soit six ans, le remuer, luy ou autre, en plus dangereux lieu, car je suis icy parmy mes amys, et je pourray estre parmy les ennemys du maistre que je serviray. — Or sus, dit le bon évesque de Grenoble, qui estoit prest à partir, mon nepveu, mon amy, ne descendez point et de toute la compai-



Comment le chevalier Sans Peur quitta sa famille. (Le loyal serviteur. ANONYME.)

TRENIER LITTÉRAIRE.

... et son avis. Mais l'évesque de Grenoble parla et dit :
 « Mon frere, vous savez que nous sommes en grosse amitié avec
 le sire Charles de Savoie, et nous tient du nombre de ses
 freres. Je crois qu'il le prendra volontiers pour ung de ses
 gages. Il est à Chambéry : c'est près d'icy. Si bon vous semble et à
 la proposition, je le luy meneray demain matin, après l'avoir
 fait bien mis en ordre et garni. Il y a un bon petit roussin que
 j'ay depuis trois ou quatre jours bien reconverti du seigneur Du
 ... »

... et le propos de l'évesque de Grenoble tenu à bon de toute la
 compagnie, et mesmement dudit seigneur de Bayart, qui luy livra
 son filz en lui disant : « Tenez, monseigneur, je prie à Nostre Sei-
 gneur que, si bon présent en puissiez faire, qu'il vous face honneur
 en sa vie. »

... et tout incontinent envoys ledit évesque à la ville querir son
 palefrenier, auquel il manda apporter selons, vitans et autres choses né-
 cessaires pour habiller le bon chevalier. Il vint et hesogna toute la
 nuit, de sorte que le lendemain matin fut tout prest. Et, après
 avoir desjeuné, monta sur son roussin et se presenta à toute la com-
 pagnie, qui estoit en la basse cour du chasteau, tout ainsi que si on
 l'avoit voulu attendre. Les heures au jour de l'heure. Quand le che-
 valier vint et fut tout prest, joliment menant le bon enfant avoit
 son frere qui le portoit, comme on a fait trois ou quatre
 fois. Il y avoit un seigneur qui estoit prest qu'il allast le garson. Mais
 l'évesque, qui estoit prest qu'il venist à l'ayde, quant il sen-
 tit que le bon chevalier estoit prest, d'un gentil cueur, assouré
 de son frere, lui donna trois ou quatre coups d'esperon et une
 carriere de bon frere. Il monta sur le bon cheval et le mena à la
 porte du chasteau. Il est en trente ans. Il ne faut pas demander si le bon
 chevalier fut prest, et, soubzriant de joye, demanda à son filz s'il avoit
 prest de partir, car j'ay n'avait que six jours qu'il estoit sorti de
 Grenoble. Lequel respondit d'un visage assouré : « Monseigneur,
 par la grace de Dieu, devant qu'il soit six ans, le remuer, luy
 de bon frere, n'est pas dangereux lieu, car je suis icy parmi mes amys,
 et je jure par les ennemis du maistre que je serviray. —
 Or son, dit le bon évesque de Grenoble, qui estoit prest à partir,
 tout prest, tout prest, ne descendez point et de toute la compai-



Comment le chevalier Sans Peur quitta sa famille. (Le loyal serviteur. ANONYME.)

gnie prenez congé. » Lors le jeune enfant, d'une joyeuse contenance, s'adressa à son père, auquel il dit : « Monseigneur mon père, je prie à Nostre Seigneur qu'il vous doint bonne et longue vie et à moy grâce avant qu'il vous oste de ce monde, que puissiez avoir bonnes nouvelles de moy. — Mon amy, dist le père, je l'en supplie ! » Et puis luy donna sa bénédiction. Et après alla prendre congé de tous les gentilz-hommes qui estoient là, l'ung après l'autre, qui avoient à grant plaisir sa bonne contenance.

La povre dame de mère estoit en une tour du chasteau, qui tendrement plorait, car, combien qu'elle feust joyeuse dont son filz estoit en voye de parvenir, amour de mère l'admonnestoit de larmoyer. Toutesfois, après qu'on luy fut venu dire : « Madame, si vous voulez venir veoir vostre filz, il est tout à cheval, prest à partir, » la bonne gentil femme sortit par le derrière de la tour et fiz venir son fils vers elle, auquel elle dist ces parolles : « Pierre, mon amy, vous allez au service d'ung gentil prince. D'autant que mère peult commander à son enfant, je vous commande trois choses tant que je puis, et si vous les faictes, soyez assuré que vous vivrez triumpamment en ce monde. La premiere, c'est que devant toutes choses vous ayez, craignez et servez Dieu, sans aucunement l'offenser, s'il vous est possible, car c'est celluy qui tous nous a créés, c'est lui qui nous fait vivre, c'est celluy qui nous sauvera ; et sans luy et sa grâce ne sçaurions faire une seule bonne œuvre en ce monde. Tous les matins et tous les soirs recommandez-vous à luy, et il vous aydera. La seconde, c'est que vous soyez doulz et courtois à tous gentilz-hommes, en ostant de vous tout orgueil. Soyez humble et serviable à toutes gens, ne soyez maldisant ne menteur ; maintenez-vous sobrement quant au boire et au manger, fuyez envye, car c'est un villain vice ; ne soyez flatteur ne rapporteur, car telles manières de gens ne viennent pas volentiers à grande perfection ; soyez loyal en faicts et dictz, tenez vostre parolle, soyez secourable à vos povres veufves et orphelins, et Dieu le vous guerdonnera¹. La tierce, que des biens que Dieu vous donnera vous soyez charitable aux povres nécessiteux, car donner pour l'honneur de luy n'apovrit oncques homme, et tenez tant de moy, mon enfant, que telle aulmosne pour-

1. Vous en récompensera.

rez-vous faire, qui grandement vous prouffitera au corps et à l'âme. Véla tout ce que je vous encharge¹. Je croy bien que vostre père et moy ne vivrons plus guères. Dieu nous face la grâce à tout le moins, tant que serons en vie, que tousjours puissions avoir bon rapport de vous! » Alors le bon chevalier, quelque jeune aage qu'il eust, luy respondit : « Madame ma mère, de vostre bon enseignement, tant humblement qu'il m'est possible, vous remercie, et espère si bien l'ensuyvre que, moyennant la grâce de celluy en la garde duquel me recommandez, en aurez contentement; et au demourant, après m'estre très-humblement recommandé à vostre bonne grâce, je voys prendre congé de vous. »

Alors la bonne dame tira hors de sa manche une petite bourse en laquelle avoit seulement six escus en or et ung en monnoye, qu'elle donna à son filz, et appella ung des serviteurs de l'évesque de Grenoble, son frère, auquel elle bailla une petite malette en laquelle avoit quelque linge pour la nécessité de son filz, le priant que, quand il seroit présenté à monseigneur de Savoye, il voulsist prier le serviteur de l'escuyer soubz la charge duquel il seroit qu'il s'en voulsist ung peu donner de garde, jusqu'à ce qu'il feust en plus grand aage; et lui bailla deux escus pour luy donner. Sur ce propos print l'évesque de Grenoble congé de la compagnie, et appela son nepveu, qui, pour se trouver dessus son gentil roussin, pensoit estre en ung paradis. Si commencèrent à marcher le chemin droit à Chambéry, où pour lors estoit le duc Charles de Savoye.

1. Recommande.

MARGUERITE DE NAVARRE.

LETTRE A FRANÇOIS I^{er}, PRISONNIER A MADRID.

Monseigneur, où va ung un tel serviteur, ne vous doy empescher d'ouïr de luy toutes choses plus au long que ma lectre ne les vous pourroit desclairer. Toutes fois ne me gardera sa suffisance de vous supplier très humblement croire que, quoy que ce puisse estre, jusques à mettre au vent la cendre de mes os pour vous fere service, rien ne me sera ny estrange, ny difficile, ny pénible, mais consolation, repous et honneur. Et à cete heure, Monseigneur, je sens bien quelle force a l'amour que Nostre Seigneur, par nature et connoissance, a mise en nous trois¹, car ce que je pensois impossible en ne regardant que moy, m'est aisé en la mémoire de vous, qui me contraint desirer pour vostre bien ce que pour mourir n'eusse voulu pour mon repos. Suppliant celuy qui m'a donné estre ne le lesser si inutile qu'il ne serve à la deslvrance pour laquelle estime toute servitude gracieuse liberté.

Votre très humble et très obéissante subjecte et sœur,

MARGUERITE.

1. Louise de Savoie, François et Marguerite.

MARGUERITE DE VALOIS.

L'ENFANCE DE MARGUERITE DE VALOIS.

Comme les géographes qui décrivent la terre, quand ils sont arrivés au dernier terme de leur connoissance, disent : « Au delà ce ne sont que les déserts sablonneux, terres inhabitées et mers non naviguées ; » de mesme je diray n'y avoir au delà que le vague d'une première enfance, où nous vivions plustost guidez par la nature, à la façon des plantes et des animaux, que comme hommes regis et gouvernez par la raison, et laisseray à ceux qui m'ont gouvernée en cet âge-là cette superflue recherche, où peut-être en ces enfantines actions s'en trouveroit-il d'aussi dignes d'estre ecrites que celles de l'enfance de Themistocle et d'Alexandre ; l'un s'exposant au milieu de la ruë devant les pieds des chevaux d'un charetier qui ne s'estoit à sa prière voulu arrester ; l'autre méprisant l'honneur du prix de la course, s'il ne le disputoit avec des rois ; desquelles pourroit estre la repartie que je fis au Roy mon pere peu devant le miserable coup qui priva la France de repos, et nostre maison de bonheur.

N'ayant lors qu'environ quatre ou cinq ans, et me tenant sur ses genoux pour me faire causer, il me dit que je choisisse celui que je voulois pour mon serviteur, de M. le prince de Joinville, qui a depuis esté ce grand et infortuné duc de Guise, ou du marquis de Beaupreau, fils du prince de la Roche-sur-Yon (en l'esprit duquel la nature, pour avoir fait trop d'effort de son excellence, excita l'envie de la fortune jusques à luy estre mortelle

1. Peu avant.

ennemie, le privant par la mort en son an quatorziesme des honneurs et couronnes qui estoient justement promises à la vertu et magnanimité qui reluisoient en son esprit), tous deux aagez de six a sept ans, se jouants auprès du Roy mon père, moy les regardant. Je luy dis que je voulois le marquis. Il me dit : « Pourquoi ? il n'est pas si beau » (car le prince de Joinville estoit blond et blanc, et le marquis de Beaupreau avoit le teint et les cheveux bruns). Je luy dis pour ce qu'il estoit plus sage, et que l'autre ne peut durer en patience qu'il ne fasse tous les jours mal à quelqu'un, et veut toujours estre le maistre : augure certain de ce que nous avons veu depuis. Et la resistance aussi que je feis pour conserver ma religion du temps du colloque de Poissi, où toute la cour estoit infectée d'heresie, aux persuasions imperieuses de plusieurs dames et seigneurs de la cour, et mesme de mon frère d'Anjou, depuis roy de France, de qui l'enfance n'avoit peu éviter l'impression de la malheureuse huguenoterie, qui sans cesse me croit de changer de religion, jettant souvent mes Heures dans le feu, et au lieu me donnant des psalmes et prières huguenotes, me contraignant les porter ; lesquelles, soudain que je les avois je les baillois à madame de Curton, ma gouvernante, que Dieu m'avoit fait la grace de conserver catholique, laquelle me menoit souvent chez le bon homme M. le cardinal de Tournon, qui me conseilloit et fortifioit à souffrir toutes choses pour maintenir ma religion, et me redonnoit des Heures et des chapelets au lieu de ceux que l'on m'avoit bruslés. Mon frère d'Anjou et ces autres particulieres âmes, qui avoient entrepris de perdre la mienne, me les retrouvant, animez de courroux m'injurioient, disants que c'estoient enfance et sottise qui me le faisoient faire ; qu'il paroissoit bien que je n'avois point d'entendement ; que tous ceux qui avoient de l'esprit, de quelque aage et sexe qu'ils fussent, oyants prescher la vérité, s'estoient retirez de l'abus de cette bigoterie, mais que je serois aussi sotté que ma gouvernante. Et mon frère d'Anjou, y adjoustant les menaces, disoit que la royne ma mère me feroit foüetter : ce qu'il disoit de luy-mesme, car la royne ma mère ne sçavoit point l'erreur où il estoit tombé ; et soudain qu'elle le sceut, tansa fort luy et ses gouverneurs, et, le faisant instruire, le contraignit de reprendre la vraye, sainte et ancienne religion de nos pères, de laquelle elle ne s'estoit jamais départie. Je luy res-

pondis à telles menaces, fondante en larmes, comme l'aage de sept à huict ans où j'estois lors y est assez tendre, qu'il me fist fouetter, et qu'il me fist tuer s'il vouloit, que je souffrirois tout ce que l'on me sçauroit faire, plustost que de me damner.

MARIE STUART.

LETTRE A LA REINE ÉLISABETH.

De Sheffield, 8 novembre 1582.

Madame, sur ce qui est venu à ma cognoissance, des dernières conspirations exécutées en Escosse contre mon pauvre enfant, ayant toute occasion d'en craindre la conséquence, à l'exemple de moy-mesme, il fault que j'employe si peu de vie et de force qui me reste, pour, devant ma mort, vous descharger plainement mon cœur de mes justes et lamentables plaintes, desquelles je desire que ceste lettre vous serve, tant que vous vivrez après moy, d'un perpétuel tesmoignage et graveure en vostre conscience, tant à ma descharge pour la postérité, qu'à la honte et confusion de tous ceulx qui, soubz vostre adveu, m'ont si cruellement et indignement traitée jusques icy, et menée à l'extrémité où je suis. Mais d'aautant que leurs desseings, pratiques, actions et procédures, pour détestables qu'elles puissent avoir esté, ont toujours prévalu en vostre endroit contre mes très-justes remontrances et sincères déportements, et que la force que vous avés en main vous a toujours donné la raison entre les hommes, j'auray recours à Dieu vivant, notre seul juge, qui nous a esgualmente et immédiatement soubz luy establies au gouvernement de son peuple. Je l'invoqueray à l'extrémité de ceste mienne très-urgente affliction, pour rétribuer à vous, et à moy, comme il fera à son dernier jugement, la part de noz mérites, et dé-mérites l'une vers l'une. Et souvenez-vous, Madame, qu'à luy nous ne sçaurions rien déguiser par les fards et polices de ce monde, ores que mes ennemys soubz vous puissent pour un temps couvrir